

Rehausser l'appropriation des stratégies de lutte contre la pauvreté

ROB MILLS

LOLLO DARIN-ERICSON

Si l'approche DSRP est le nouvel «emballage» des opérations et les processus des Institutions Financières Internationales (IFI) dans les pays à faible revenu, remplaçant l'ancien Document cadre tripartite, il reste encore à voir des changements significatifs dans le contenu effectif des programmes de réforme. Le présent article met en évidence certains des principaux obstacles à une stratégie réussie de réduction de la pauvreté appropriée par les pays et fait des propositions sur la manière de rehausser l'appropriation par les pays.

En septembre 1999, les Réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) ont annoncé une nouvelle orientation sur la pauvreté dans le travail de toutes les Institutions financières internationales (IFI) dans les pays à faible revenu. Le résultat le plus immédiat et le plus concret de la nouvelle approche a été l'annonce des nouveaux 'Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté', (DSRP). EURODAD a suivi étroitement l'évolution du processus DSRP depuis son démarrage.

Si l'approche DSRP est le nouvel «emballage» des opérations et les processus des Institutions Financières Internationales (IFI) dans les pays à faible revenu, remplaçant l'ancien Document directif cadre tripartite, il reste encore à voir des changements significatifs dans le contenu effectif des programmes de réforme. Le présent article est fondé sur un document d'orientation récent d'EURODAD, «Many Dollars, Any Change?» dans lequel nous mettons en évidence certains des principaux obstacles à une stratégie réussie de réduction de la pauvreté appropriée par les pays et faisons des propositions sur la manière de rehausser l'appropriation par les pays.¹

L'appropriation est vitale

Les débats récents sur le développement ont mis l'accent sur le fait que «l'appropriation par les pays» des stratégies et des programmes est fondamentale pour garantir des résultats fructueux.² Toutefois, du fait que l'appropriation n'est pas fondamentalement un concept 'politique', les parties prenantes externes sont confrontées à des défis particuliers quand le gouvernement d'un pays n'est pas attaché à la réduction de la pauvreté.

Que signifie réellement «l'appropriation»: Un concept utile?

Comme le note un commentateur, l'appropriation est un concept «insaisissable et peu satisfaisant à maints égards».³ Elle est peut-être mieux perçue comme une 'étiquette' pour un concept plus large par lequel les pays prennent l'initiative (et sont responsables et comptables) de leurs efforts visant à réduire la pauvreté à travers des changements et des réformes de politique. Là où l'appropriation s'est renforcée, on pourrait s'attendre à voir les pays se charger de formuler eux-mêmes les plans de réduction de la pauvreté et solliciter et organiser de manière proactive les apports techniques et ceux des bailleurs à ces plans, plutôt que de jouer un rôle passif, en laissant les bailleurs et les créanciers externes aux commandes.

L'appropriation est un concept qui peut s'appliquer à de nombreux niveaux. L'initiative de se charger de la responsabilité de formuler et de mettre en œuvre

les stratégies de lutte contre la pauvreté modifie les relations entre les gouvernements nationaux et une diversité de parties prenantes extérieures (IFI, bailleurs bilatéraux, agences d'aide et des Nations-Unies, etc.) et pourrait être qualifiée d'appropriation 'externe'. De même, l'appropriation pourrait servir à décrire la manière dont les plans des gouvernements pour la réduction de la pauvreté ont été établis dans un pays. Cette appropriation «interne» refléterait le niveau auquel des parties prenantes internes (parlements, ministères responsables, groupes du secteur privé, organisations locales de la société civile, syndicats, groupes confessionnels, etc.) ont été impliqués dans les processus qui aboutissent à l'adoption par le gouvernement d'un ensemble particulier de politiques. L'appropriation interne est donc étroitement liée à des processus participatifs.⁴

L'appropriation implique d'abandonner la discussion abstraite, technique sur les détails de politique pour situer les débats dans le contexte politique d'un processus de prise de décision pour le pays. Comme le souligne un rapport «la politique compte» dans le développement: «La réduction de la pauvreté est, pour le meilleur et pour le pire, ancrée dans des systèmes politiques vivants. Ceci implique que «l'expérience» DSRP se fera à travers les systèmes politiques et les processus de politique des pays concernés, ou ne se fera pas du tout.»⁵

Un rapport de recherche récent de la Banque mondiale, *Aid and Reform in Africa*, attire l'attention sur la manière dont «La politique économique est essentiellement impulsée par la politique nationale, non par des agents extérieurs. La clé de la réussite des réformes, est un mouvement politique pour le changement, et les bailleurs ne peuvent pas faire grand chose pour le générer... Le recours actuel à la conditionnalité occulte la vraie appropriation du programme de réforme, prend beaucoup de temps au gouvernement, et limite la participation au débat et à la prise de décision sur la politique économique.»⁶

Le fait est, donc, que l'appropriation des stratégies de lutte contre la pauvreté par les autorités du pays est vitale pour garantir que ces stratégies soient mises en œuvre avec succès et de manière durable. Les fonds de l'extérieur ne peuvent pas 'acheter' des réformes qui ne sont pas appuyées par les autorités du pays.

Ceci a des implications profondes dans le processus d'élaboration de stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) dans lequel de nombreux pays sont actuellement engagés, avec l'appui enthousiaste des bailleurs et des créanciers. Si la mise en œuvre de réformes anti-pauvreté sur une base durable est essentielle pour la réduction de la pauvreté, alors la promotion

1 Pour plus de renseignements sur l'approche DSRP, voir le document d'EURODAD «An Independent Guide to PRSP», <http://www.eurodad.org/2poverty/indexpoverty1.htm>

2 Pour des discussions sur les documents officiels, voir par exemple *External Evaluation of ESAF*, FMI 1998.

3 *PRSP Processes in Eight African Countries Initial Impacts and Potential for Institutionalisation*, document préparé pour WIDER Development Conference on Debt Relief, Helsinki, 17-18 août 2001, David Booth, ODI, p. 12.

4 L'appropriation 'interne' et l'appropriation 'externe' ne sont pas nécessairement des entités distinctes: l'appropriation pourrait être analysée selon un certain nombre d'aspects différents. La distinction entre l'appropriation 'interne' et l'appropriation 'externe' sert ici simplement à faciliter l'analyse.

5 *PRSP Processes in Eight African Countries*, op. cit. P. 6.

6 *Aid and Reform in Africa: Lessons from Ten Case Studies*, Banque mondiale, mars 2001. www.worldbank.org/research/aid/africa/draftsum.pdf. P. 32.

fructueuse de l'appropriation sera vitale pour la réussite du concept SRP. Chacun a sa part de responsabilité...

La promotion de l'appropriation dans la coopération au développement n'est toutefois pas une panacée pour l'allègement de la pauvreté. Une plus grande appropriation par le pays ne signifie pas nécessairement que les autorités du pays proposeront miraculeusement et mettront en œuvre des stratégies anti-pauvreté parfaites. Comme nous l'avons noté dans notre mise à jour antérieure sur la SRP,⁷ de nombreux gouvernements réagissent à des forces sociales et à des acteurs économiques puissants dont les priorités ne sont pas la réduction de la pauvreté. L'autorité politique dans de nombreuses sociétés est détenue par des personnes qui utilisent l'Etat pour leurs intérêts étroits. En conséquence, certains groupes feront tout pour s'assurer que le statu quo est maintenu.⁸

Même les réformes proposées qui sont de toute évidence en faveur des pauvres ne seront pas mises en œuvre si elles menacent de puissants intérêts. Au Kenya, par exemple, on a considéré qu'un large spectre de parties prenantes s'était approprié le processus DSRP. Mais les progrès dans certains aspects clés de la lutte contre la pauvreté – en particulier la bonne gouvernance – ont été récemment stoppés quand un ancien schéma de régime présidentiel autoritaire s'est réaffirmé. Selon un commentateur, «rien de ceci ne signifie nécessairement que le DSRP du kenyan n'aura pas d'avantages; mais ceci sert à nous rappeler que les avantages seront restreints – mais aussi permis – par les réalités particulières du Kenya.»⁹ Le passage à une plus grande appropriation implique un transfert de responsabilité de ceux qui sont à l'extérieur des gouvernements. Dans une situation où le gouvernement fait preuve de peu d'empressement à assumer cette responsabilité et de peu d'attachement à lutter contre la pauvreté, ceux de l'extérieur ne peuvent pas faire grand chose.

Obstacles internes et externes à une plus grande appropriation par les pays

Aux niveaux théorique et rhétorique, la communauté internationale du développement s'est rapidement saisie de ces thèmes. La «participation» et «l'appropriation» sont actuellement les mots en vogue, figurant obligatoirement dans tous les documents, même s'ils sont définis de manière vague. Toutefois, en dépit de ces changements dans la rhétorique des IFI, il reste encore à établir la véritable appropriation dans la coopération au développement. Il y a toujours un «déficit de crédibilité» critique, qui amène les groupes de la société civile dans de nombreux pays du Sud à s'interroger sur le sens de leur participation aux processus SRP et qui menace donc d'entraver l'appui à cette nouvelle approche. La partie qui suit identifie une série d'obstacles externes et internes qui empêchent une meilleure appropriation des stratégies de réduction de la pauvreté par les pays.

Obstacles «externes» à une appropriation accrue

Il y a un ensemble d'obstacles externes à une appropriation accrue; c'est-à-dire ayant trait aux partenaires au développement externes:

- **Prééminence des IFI dans l'établissement des agendas et les choix de réformes.** Quand un DSRP est achevé, les membres du personnel de la Banque mondiale et du FMI rédigent une «évaluation conjointe par le personnel» du DSRP, présentant leur point de vue sur le DSRP. Puis le conseil débat du document et décide ou non de l'approuver: l'évaluation conjointe fournit-elle ou non une base solide pour les crédits et l'allègement de la dette futurs de la Banque mondiale et du FMI. Il est vital de s'assurer de cette approbation des IFI pour avoir accès non seulement au financement et à l'allègement de la dette par les IFI, mais aussi pour bénéficier d'un

appui plus large des bailleurs. En conséquence, les DSRP sont nécessairement rédigés dans le but de les faire approuver par les IFI.¹⁰ Il y a plusieurs exemples où les IFI ont réellement déterminé l'ensemble du processus dès le commencement, comme au Ghana où «Nécessairement élaboré à la hâte... il y a eu une forte implication de la Banque mondiale dans sa préparation et les programmes qui y figuraient étaient tirés du document de stratégie d'assistance aux pays de la Banque.»¹¹

- **Tendance de la spécification «déguisée» des politiques.** Une autre préoccupation a été la spécification additionnelle des politiques et des réformes dans des documents autres que le DSRP. Ceci a été un problème dans les deux premiers CARP (Crédits d'appui à la réduction de la pauvreté) de la Banque mondiale, où il y avait une tendance à compenser le manque de spécification dans le DSRP en ajoutant des détails supplémentaires dans la documentation relative au CARP, à savoir la Lettre de politique de développement.
- **Lien ombilical entre les DSRP et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.** Les groupes de la société civile ont à maintes reprises signalé le fait que les gouvernements sont en train d'accélérer le processus SRP afin de réaliser les Points de décision ou d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Les bailleurs également se sont plaints de ce que cette précipitation ait nui à la qualité des DSRP. Même les responsables des IFI ont reconnu devant nous que la solution proposée face à une telle tension, l'Initiative DSRP, n'avait pas réussi à atténuer la tension entre 'rapidité' et 'qualité'. A ce titre, le lien entre Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et DSRP a constitué un obstacle structurel majeur à la réalisation de stratégies de qualité appropriées par les pays.
- **Manque de connexion à des processus de développement internationaux et nationaux plus larges.** Un autre obstacle structurel à la promotion de l'appropriation par les pays est 'l'isolement' relatif de la préparation des DSRP, par rapport à des processus politiques et de développement plus larges. Ceci se produit tant au niveau international (par exemple, les Stratégies nationales pour le développement durable, adoptées dans le contexte du processus Rio + 10, ou le processus de Cotonou de l'Union européenne) qu'au niveau national (par exemple, la séparation entre le DSRP du Honduras et son «Plan directeur pour la reconstruction et la transformation» après l'ouragan Mitch, ou entre le processus SRP du Tchad et son mécanisme de gestion des ressources pétrolières).
- **Lenteur de l'action des bailleurs pour l'appui au budget.** L'approche SRP nécessite des changements importants dans le comportement des bailleurs. Pour que les processus SRP entraînent un transfert d'appropriation, il faut implicitement passer de l'aide fondée sur les projets à un appui budgétaire, sur le principe que l'appui au budget donne aux gouvernements une plus grande marge de manœuvre pour orienter les ressources vers les secteurs classés prioritaires dans leurs stratégies. Comme le note un commentateur, «l'initiative DSRP a également été associée à une affirmation assez agressive de désirabilité de voir les bailleurs abandonner l'aide fondée sur les projets, au profit d'un programme général ou de l'appui au budget.»¹²

A travers une combinaison de ces obstacles structurels, le but initial du DSRP qui est d'être la focalisation de tous les efforts d'un pays dans la lutte contre la pauvreté n'a pas encore porté ses fruits. Il est manifeste que l'approche SRP a réussi à sortir les efforts de réduction de la pauvreté du 'ghetto' du secteur

7 EUROODAD Poverty and Structural Adjustment update Spring Meetings 2001. www.eurodad.org/2poverty/indexpoverty1.htm

8 Par exemple, «les élites dirigeantes ont trouvé qu'il était opportun de perpétuer les faibles taux d'alphabétisation. Plus le pourcentage de personnes instruites était faible, plus la probabilité de voir l'élite dirigeante évincée était faible», Hussain 1999, cité par Easterly, www.worldbank.org/research/growth/pdffiles/five_myths.ppt

9 PRSP Processes in Eight African Countries, op. cit. P. 7.

10 Quand l'approche DSRP a été adoptée pour la première fois, il y a eu beaucoup de discussions théoriques pour déterminer ce qui arriverait au cas où un pays s'engagerait dans des réformes controversées et si oui ou non les IFI approuveraient la stratégie. Avec le recul on se rend compte que ce débat était une diversion, car la principale préoccupation pour les autorités des pays a bien sûr été de continuer à avoir accès aux financements des bailleurs. A cette fin, il y a eu d'empressement à 'faire tanguer le bateau du DSRP'.

11 Poverty-Reducing Institutional Change and PRSP Processes: The Ghana case, Tony Killick, ODI, août 2001, p. 11.

12 Ibid., p. 15.

social' et à lier plus étroitement les décisions en matière de dépenses à des priorités en matière de lutte contre la pauvreté. L'impression s'est néanmoins développée que les DSRP sont quelque peu 'séparés' et distincts des autres aspects de la planification interne d'un pays et qu'ils étaient un produit conçu pour la consommation des IFI. Malheureusement, de nombreux groupes dans le Sud perçoivent déjà le DSRP comme la 'chose de Washington'.

Obstacles «internes» à une appropriation accrue

Les obstacles structurels à une appropriation accrue dans les stratégies de développement des pays ne se trouvent pas uniquement au niveau 'externe'. Il faut également considérer les obstacles locaux – et spécialement gouvernementaux – à la préparation des stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

- **Manque de capacité.** Un manque de capacité décisionnelle économique dans les pays pauvres, particulièrement dans les négociations avec les IFI et les bailleurs, mène souvent à des décisions qui ne sont pas adaptées à la résolution des problèmes de réduction de la pauvreté spécifiques à chaque pays. Un rapport de la société civile sur le DSRP de la Tanzanie s'interroge sur «la question de savoir si les politiques macroéconomiques sont analysées, revues et évaluées attentivement, de manière critique, en ce qui concerne leur impact au niveau micro et sur différentes parties prenantes. En conséquence, le gouvernement n'est pas en mesure d'adopter une position proactive vis-à-vis des Institutions financières internationales.»¹³ Les mêmes arguments s'appliquent également aux groupes de la société civile: comme le dit une organisation ougandaise de la société civile (OSC), «De nombreuses OSC ne disposent pas de la capacité adéquate pour engager des dialogues de qualité avec des parties prenantes telles que les bailleurs et même le gouvernement lui-même. Il y a beaucoup à faire pour rehausser la capacité des OSC dans le processus décisionnel.»¹⁴
- **Accès aux documents.** La mise à disposition de la documentation à temps et dans les langues locales reste un obstacle à une participation plus large. Par exemple, le récent DSRP complet du Cambodge n'a été disponible dans la langue locale, le Khmer, que dans la version finale et non dans les versions antérieures. Le fait que le document ait d'abord été préparé à l'intention des bailleurs externes a abouti à empêcher le document de bénéficier de l'opportunité de larges contributions.
- **Marginalisation des OSC.** Une préoccupation permanente a été que les gouvernements marginalisent la société civile dans le processus de préparation, particulièrement en l'excluant du débat sur la réforme macro/structurelle et, dans de nombreux cas, en omettant de se servir de manière conséquente des propositions de la société civile. Ainsi, en Tanzanie, le gouvernement a omis de catalyser l'implication importante des OSC dans le récent processus de Groupe consultatif. Le gouvernement a informé les participants peu de temps à l'avance et a mené deux processus parallèles, avec des réunions informelles et formelles.¹⁵ Un représentant d'ONG a résumé le problème lors d'une récente conférence: «Les pauvres ne participent pas, on participe à leur place.»
- **Marginalisation des parlements.** «Les DSRP ont eu tendance à ne pas impliquer les parlements, en tant qu'institutions, de manière importante ... il ne serait pas judicieux de laisser les parlements aussi peu impliqués qu'ils l'ont été jusqu'ici.»¹⁶ S'il est peu probable que tous les parlements soient en mesure de jouer le rôle 'd'organes de surveillance', le manque d'engagement des parlementaires envers les stratégies des pays en matière de réduction de la pauvreté est un développement préoccupant. Ceci a été un thème récurrent dans les analyses des OSC du Sud: Au Malawi, par

exemple, le réseau des ONG commente: «seulement cinq parlementaires sont impliqués dans le processus DSRP... des secteurs clés sont en train d'opérer sans une quelconque représentation parlementaire.»¹⁷

- **Institutions souvent inaccessibles pour les pauvres.** Il y a eu une reconnaissance croissante, au cours des dernières années, du fait que des institutions qui fonctionnent bien (tribunaux, parlements, appareil étatique, organes réglementaires, etc.) sont un aspect vital de la réussite d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Le dernier *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale prend comme thème central la nécessité de renforcer les institutions qui appuient les marchés et l'activité du secteur privé, notamment les droits de propriété intellectuelle, la réglementation de la concurrence et les lois anti-corruption.¹⁸ En outre, les personnes démunies doivent être en mesure d'utiliser les institutions – et si elles ne leur sont pas accessibles, c'est comme si elles ne servaient à rien.
- **Une concentration sur les budgets fait perdre de vue les questions inter-sectorielles clés.** De nombreux gouvernements ont réuni des groupes de travail pour rédiger des ébauches de différentes parties de la stratégie pays, généralement avec l'implication de parties prenantes clés. Ces ébauches ont, toutefois, eu tendance à être organisées par 'secteurs de dépenses' pouvant être liés directement au budget (par exemple, 'santé', 'environnement', 'infrastructures', etc.). Si le lien direct entre la stratégie et le budget est vital pour garantir que les dépenses se concentrent dans les domaines classés prioritaires et sont en faveur des pauvres, il apparaît dans de nombreux cas que ceci ait été fait au détriment de la prise en compte des questions intersectorielles: «un problème ... est l'incapacité de la plupart des groupes à prendre en compte les thèmes transversaux.»¹⁹
- **Nécessité de changements 'administratifs' complémentaires.** Un commentaire intéressant d'un bailleur concernant les DSRP est que: «Il est peu probable que les DSRP réalisent grand chose à eux seuls, mais leur impact dépend de l'existence de changements parallèles dans les arrangements étatiques en matière de gestion financière et de gestion du personnel.»²⁰ Un consensus s'est dégagé sur le fait que les pays où le processus SRP se déroule de manière très satisfaisante sont ceux où le processus est lié à des réformes en cours dans le secteur public, particulièrement celles de la gestion des finances publiques.

Propositions visant à rehausser l'appropriation par les pays de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté

Cette dernière partie avance une série de suggestions pour surmonter les obstacles à l'appropriation qui subsistent en dépit de l'approche SRP. Ces suggestions prennent en compte les problèmes externes du sommet à la base, découlant des actions des parties prenantes externes, mais également ce que les autorités des pays elles-mêmes peuvent faire pour produire leur propres plans efficaces et adaptés de réduction de la pauvreté.

- **Passer à une approbation des stratégies des pays à travers une approche 'Groupe consultatif' comme première étape.** Dans l'interaction pays-bailleurs, renoncer à exiger l'approbation *à priori* par les IFI avant la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, sera essentiel pour rehausser l'appropriation. Nous proposons plutôt l'adoption d'une approche 'Groupe consultatif' pour l'approbation comme première étape, où les IFI ne sont pas les *premiers parmi d'entre les égaux*, parmi les bailleurs, et où le lien peut être établi entre la discussion sur les stratégies des pays et le financement que les bailleurs sont prêts à apporter.

13 *Poverty Reduction Strategy Paper, Input from Civil Society Organisations*, TCDD/PRSP Coalition, mars 2000, p. 5.

14 *The PRSP process in Uganda*, Zie Garuyo, Uganda Debt Network 2001, p. 19.

15 *Donors and Government Marginalise Civil Society in the CG Process*, Feminist Activism Coalition Tanzania (FEMACT), septembre 2001.

16 *PRSP Processes in Eight African Countries*, op. cit., p. 11.

17 *PRSP in Malawi – Progress Report and Recommendations*, Malawi Economic Justice Network, avril 2001, p. 21.

18 *Building Institutions for Markets*, World Development Report, Banque mondiale, 2002, www.worldbank.org/

19 *PRSP in Malawi*, avril 2001, op. cit., p. 20.

20 *PRSP Processes in Eight African Countries*, op. cit., p. 9.

- **Reconsidérer le rôle de la conditionnalité.** Les IFI sont face à un dilemme du fait que la conditionnalité, essentiellement, n'a pas réussi à réaliser les résultats de politique escomptés, mais dans le même temps, elles ont besoin de préserver l'utilisation de leurs ressources. La réponse jusqu'ici a été principalement de réduire le nombre de conditions dans les programmes. Il faut toutefois une réflexion plus fondamentale sur le lien entre l'appropriation et la conditionnalité. Si, selon nous, la conditionnalité n'est pas nécessairement hostile à l'appropriation, elle devrait toutefois être auto-imposée pour éviter de compromettre l'appropriation. En outre, il faut réfléchir davantage au rôle des financements *ex-post*, fondés sur les résultats où l'accès aux fonds des IFI se ferait sur la base des résultats dans la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté d'un pays. La focalisation sur les *résultats finaux* réalisés dans la réduction de la pauvreté est centrale.²¹
- **Tout mettre dans la stratégie de réduction de la pauvreté disponible pour le public.** Il faut éviter la tentation qui consiste à 'rajouter' la spécification des réformes de politiques proposées dans la documentation de prêt des IFI (par exemple dans les documents CARP), mais sans ajouter ces renseignements supplémentaires dans la stratégie générale de réduction de la pauvreté. Tous les plans et toutes les propositions de réforme doivent figurer dans le document public du pays, sous forme d'annexes s'il y a lieu, et doivent être ouverts au débat public.
- **Attendre des stratégies pays pour la réduction de la pauvreté qu'elles soient encore plus exhaustives que les paramètres macro/structurels/sociaux de la spécification DSRP actuelle.** La planification du développement doit également considérer les domaines qui traditionnellement, ne font pas partie des préoccupations de la Banque mondiale ou du FMI. Il pourrait s'agir de domaines purement politiques, telles que les questions de réforme institutionnelle (par exemple celles relatives au rôle des parlements, ou à l'institutionnalisation des responsabilités pour la participation). Il pourrait également s'agir de réformes politiquement litigieuses, telles que la réforme agraire, que les IFI ont évitées dans le passé, mais qui sont vitales pour la prise en compte de questions clés relatives à la pauvreté, telles que l'équité, la sécurité et l'accès aux biens de production.
- **Demander une annexe pour les commentaires des parties prenantes.** Les ONG ont proposé l'inclusion d'une annexe ou d'un rapport d'accompagnement à la stratégie finalisée, qui réserve un espace aux commentaires des parties prenantes non-gouvernementales impliquées dans le processus de la stratégie, notamment le secteur privé, les OSC, les groupes confessionnels et autres. Ceci serait une manière efficace de permettre à la communauté internationale d'évaluer à quel point le processus avait été participatif et dans quelle mesure les propositions des parties prenantes non-gouvernementales avaient été incorporées.
- **Prendre en compte la tension entre l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et le processus DSRP.** S'il est à présent trop tard pour prendre en compte les problèmes inhérents à l'approche de l'Initiative DSRP, nous estimons qu'il faudrait élargir l'approche 'DSRP flexible' convenue lors des Réunions annuelles de 2000. Il avait alors été décidé que dans les cas où un DSRP complet n'avait pas été rédigé une année après l'Initiative DSRP, un 'rapport d'état d'avancement' serait une base acceptable pour poursuivre les prêts par les IFI et l'allègement provisoire de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres lourdement endettés.
- **Lier plus étroitement l'aide des bailleurs aux plans des pays.** Les bailleurs bilatéraux devraient aller plus en avant dans l'intégration de leur aide au développement à la stratégie de réduction de la pauvreté d'un pays et dans leur collaboration plus étroite les uns avec les autres. Une étape importante pour rehausser l'appropriation est de s'orienter vers l'appui budgétaire. En outre, un domaine clé auquel la Commission européenne²², par exemple, attache beaucoup d'importance est le renforcement de la capacité institutionnelle des pays en développement.²³
- **Et une proposition finale: Abandonner l'étiquette 'SRP'.** Nous avons été attentifs, ici, à ne pas parler de processus 'SRP' ou de 'DSRP' de manière générique, et nous avons limité l'utilisation de ces termes à la discussion sur des documents spécifiques en train d'être préparés pour approbation par les conseils des IFI. Dans l'avenir, il serait préférable de parler de stratégie d'un pays pour la réduction de la pauvreté, ou de plans pour le développement durable, ou de toute appellation que les autorités mêmes d'un pays souhaitent donner à leur documents. Ce serait un geste simple qui soulignerait le fait que l'appropriation des stratégies pays devrait être transférée aux pays eux-mêmes. Et ils devraient avoir la liberté de les appeler comme ils le souhaitent. ■

European Network on Debt and Development (EURODAD)
info@eurodad.org

²¹ Il y a bien sûr des questions pratiques concernant la mesure des résultats, mais ceci est également vrai pour la pratique actuelle.

²² Les délégations de la CE, avec l'appui du siège, sont en train de tenter d'identifier un rôle possible pour l'assistance technique financée par la CE, notamment la formation dans le processus de renforcement des institutions et la constitution de capacité.

²³ *Poverty Reduction Strategy Papers: Guidance Notes*, European Commission DG Development, août 2000, p. 5.